

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Illizi

Mise en Demeure N° 02

Vu le marché N° 206/2025 approuvée le 09/10/2025 relatif aux Travaux de :

Projet n°02 : Travaux de réfection des passages d'oued au niveau CW n°05 en plusieurs lots

Lot n° 02 : du PK 60+300 au PK 60+700 sur 90 ml en deux sections

- Vu l'ordre de service N° 171/DTP/2025 du 26/10/2025 relatif au commencement des Travaux.
- Vu le délai contractuel fixé à Trois (03) mois.
- Vu le planning d'exécution des travaux.
- Vu notre lettre N° : 3040/DTP/SEEIR/2025 du 28/12/2025 portant l'augmentation de la cadence des travaux et renforcement le chantier par des moyens humains et matériels nécessaires.
- Vu notre lettre N° : 352/DTP/SEEIR/2026 du 19/02/2026 portant le démarrage effectif des travaux du projet ainsi qu'à l'approvisionnement de chantier en matières premières nécessaires à son achèvement.
- Vu la première mise en demeure publiée en PLANETE SPORT et Sada al-chark le 04/03/2026 pour renforcement le chantier par des moyens humains et matériels nécessaires et démarrage effectif des travaux.
- Vu nos multiples visites au projet où on a constaté un retard important dans la réalisation.

La Direction des Travaux publics de la wilaya d'ILLIZI adresse une **mise en demeure N°02** à l'Entreprise des Grands Travaux Publics et Hydraulique **MAATALLAH NOUR-EDDIN -ILLIZI** – Afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer le chantier en matières premières nécessaires et démarrage effectif des travaux et ce dans un délai maximum de **Huit (08) jours** à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux. Vous devez également rattraper le retard enregistré dans le planning d'exécution des travaux. Faute de quoi des mesures coercitives seront prises l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.